

Le Sanépuisien

Numéro 22 - Décembre 2024



Le Mot du Maire

Voici déjà la fin de l'année 2024 !

Que de remue-ménage pendant ce second semestre...

Le climat : nous avons subi d'importantes pluviométries avec des conséquences catastrophiques aux quatre coins de la planète.

L'actualité du monde, peu réjouissante, très compliquée, nous amène à réfléchir sur le pouvoir qu'ont nos dirigeants sur tous ces événements.

Malgré tout cela, nous devons continuer à gérer et faire vivre notre commune.



Ce semestre a vu se dérouler toutes les manifestations estivales habituelles :

- La Madeleine qui, à cause de la pluie, nous a obligés pour la première fois à décaler le feu d'artifice du samedi au dimanche soir. Le comité des fêtes ainsi que les forains vous remercient d'être venus si nombreux.

- Les resto-marchés continuent de voir leur fréquentation augmenter d'année en année. Merci à l'association organisatrice et à ses bénévoles.

Le conseil municipal avance dans ses projets...

- La voirie, avec la réfection de la RD66 qui traverse le bourg : les travaux ont été réalisés par le Conseil Départemental. Cela devenait une nécessité. Merci à lui.

- Concernant la voirie communale : la réfection de la route allant de la RD3 au hameau de Fontaine et d'autres petits travaux d'entretien de voirie indispensables ont pu être réalisés.

Malheureusement, vu les coûts qui ne cessent d'augmenter, il devient très difficile d'assumer ces charges qui ont un lourd impact sur le budget communal. Prenons bien soin de nos routes !

- L'étude de la rénovation de la Chapelle Notre Dame de Lorette se termine. Nous attendons le printemps 2025 pour connaître le résultat de nos demandes de subventions car, le conseil municipal reste sur sa position « Pas de subvention, pas de travaux ». Ce serait une bien trop lourde charge pour le budget communal. Croisons les doigts pour obtenir satisfaction car le contexte actuel ne nous est guère favorable.

- La fibre : le nombre d'abonnés ne cesse d'augmenter avec parfois des problèmes que nous essayons de résoudre au jour le jour avec les autorités compétentes.

- Notre RPI : la rentrée scolaire a vu l'augmentation du nombre d'enfants inscrits. A Sainpuits, c'est 20 bambins qui ont fait leur rentrée cette année.

Espérons que nos nouveaux dirigeants et l'Education Nationale en particulier, nous laissent gérer nos écoles.

Enfin, je suis heureux de constater que les maisons à vendre trouvent rapidement de nouveaux acquéreurs, cela prouve l'attractivité de notre commune.

Bonne lecture et tous mes remerciements aux personnes qui ont participé à la réalisation de ce bulletin municipal.

Joyeuses fêtes de fin d'année et que 2025 vous apporte à toutes et tous la santé et tout le bonheur que vous souhaitez.

Prenez bien soin de vous !

Le Maire, Denis POUILLOT





Le mot du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal maintient toujours le cap : réalisation des travaux prévus, montage de nouveaux projets, réflexion pour de nouvelles propositions ...

L'administration « courante » demande aussi tout notre engagement : fonctionnement quotidien, encadrement de l'équipe municipale, soutien aux associations qui animent la vie du village, administration financière ...

A ce sujet, nous parvenons jusqu'à présent à gérer notre budget sans augmenter les taux de la fiscalité locale, pourvu que ça dure ...

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes et une bonne année 2025 !



Etat Civil

Mariages :

- Cindy SAVOYE et Jérôme TOURON, le 27/07/2024
- Blanche LALOUETTE de COUESSIN du BOISRIOU et Pierre-Alain SCHICK, le 07/09/2024

Décès :

- Monsieur François CHOUX, le 28/08/2024
- Madame Odette LIEVRE (née CHAILLOUX), le 30/08/2024
- Monsieur René GINESTY, le 26/09/2024
- Madame Christiane SEBANE (née LAFON), le 05/11/2024
- Madame Jeannette DESMET (née LACOMBE), le 27/11/2024

Le Maire et le Conseil Municipal s'associent à la douleur des proches endeuillés.

Sommaire

Le Mot du Maire	p 2
Le Mot du Conseil Municipal	
Etat Civil	p 3
Les Conseils Municipaux	p 4
Vie du village	p 9
Vie de l'école	p 16
Les pompiers	p 18
Rappels	p 20
Découverte et Loisir	p 21
Informations utiles	p 28

Ouverture de la Mairie

Semaines paires :
du lundi au vendredi de 9h à 12h

Semaines impaires :
du lundi au jeudi et le samedi de 9h à 12h

www.sainpuits.fr

Editeur de la publication et impression :

Mairie de Sainpuits

Directeur de la publication :
Denis Pouillot

Rédaction et mise en page :
Le Conseil Municipal



Conseil Municipal du 17 septembre 2024- Compte rendu

L'an deux mille vingt-quatre le 17 septembre, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans la salle du conseil, sous la présidence de Denis POUILLOT, Maire.

Présents : POUILLOT Denis, DELAFLOTTE Denis, CAILLON Florent, GRANDPRÉ Yannick, GUINAULT Isabelle, ROY Pascal, LEMAITRE Béatrice.

Absents excusés : DE COUËSSIN Charles (pouvoir à CAILLON Florent), LANCELIN Mathieu (pouvoir à GRANDPRÉ Yannick).

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 19 H 03.
Le Conseil Municipal nomme LEMAITRE Béatrice comme secrétaire de séance.

1. Le procès-verbal de conseil du 28 mai 2024 est approuvé à l'unanimité

2. Sinistre : transaction financière

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'indemniser directement la victime à hauteur de 645.61 € au moyen d'une transaction financière.

3. Allocation scolaire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité fixe à 23 € le montant de l'allocation à chaque élève au collège et à 46 € pour les élèves en études supérieures y compris en apprentissage.

4. Subvention allouée

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'allouer une subvention de 750 € au Comité des fêtes de Sainpuits.

5. Fixation redevance chauffage logement

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer la redevance chauffage du logement du 1/09/24 au 31/08/2025 à 753€.

6. Adhésion de huit communes à la Fédération Eaux Puisaye Forterre

Le Conseil municipal décide d'accepter le transfert de la compétence Eau potable des communes de Bazarnes, Bessy-sur-Cure, Deux Rivières, Lucy-sur-Cure, Prégilbert, Sery, Trucy-sur-Yonne et Sainte-Pallaye, de la Communauté de Communes Chablis Villages et Terroirs, au profit de la Fédération Eaux Puisaye Forterre, à compter du 01^{er} janvier 2025.

7. FRR – Exonération de taxe d'habitation des meublés de tourisme

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'exonérer de taxe d'habitation les locaux classés meublés de tourisme.



8. FRR – Exonération taxe foncière sur les propriétés bâties

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, refuse toute exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties.

9. Salle des fêtes – Convention et caution (point reporté au prochain Conseil Municipal)

M. le Maire demande aux membres du Conseil de lui communiquer rapidement leurs propositions afin qu'il puisse rédiger un règlement intérieur pour l'utilisation de la salle des fêtes. Par ailleurs, le Conseil municipal, à l'unanimité, fixe à 50 € le montant de la caution du tri des ordures ménagères.

10. Contrat d'accroissement temporaire d'activité

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer un emploi de secrétaire de mairie de la catégorie C pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité du 23/09 au 7/10/2024, à raison de 30 heures hebdomadaires.

11. Décision modificative n° 1 du budget primitif 2024

12. Informations et questions diverses

Sont évoqués, entre autres sujets :

- Rentrée scolaire 2024/2025 : 20 élèves à la maternelle de Sainpuits (11 en petite section et 9 en moyenne section)
- Chapelle ND de Lorette : calendrier prévisionnel de la procédure de passation du marché
- Catastrophe naturelle : notre demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la période du 1/03 au 31/12/2023 a reçu une réponse défavorable
- Logement : Un DPE doit être fourni qui propose un ensemble de solutions d'améliorations du bâtiment pour notre dossier de demande de DETR. Subvention espérée de 1 576 € soit 30 % du montant HT
- Yonne Tour Sport : soumettre notre candidature pour 2025
- Travaux curage trou et fossés dans les Champs de Flassy et des Cours - Carrière Gros Chêne (devis demandés pour la location d'un bulldozer)
- Travaux voirie réalisés par le Conseil Départemental pour la route départementale traversant le bourg. Reste à notre charge les mises à niveau de regards de visite (1 535,16 € TTC)
- Adressage : courriers remis aux administrés. Réaliser la mise en place des plaques et panneaux
- Carrefour la Carouble/les Berthelots/le Mée/la RD66 : Changement du régime de priorité demandé
- . AFM TELETHON
- . Manifestations diverses

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 H 29.



Conseil Municipal du 29 octobre 2024 – Compte rendu

L'an deux mille vingt-quatre, le 29 octobre, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur POUILLOT Denis, Maire.

Présents : POUILLOT Denis, DELAFLOTTE Denis, CAILLON Florent, GRANDPRE Yannick, DE COUESSIN Charles, GUINAULT Isabelle, LANCELIN Mathieu, ROY Pascal et LEMAITRE Béatrice.

Absente excusée : BUCHETON Isabelle (pouvoir à LEMAITRE Béatrice)

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 19 H 02.

Le Conseil Municipal nomme LANCELIN Mathieu comme secrétaire de séance.

1. Le compte rendu du 17 septembre 2024 est approuvé à l'unanimité

2. Décision modificative n° 2 du budget primitif

Approbation du virement de crédits à la section d'investissement comme suit :

Chap.	Sens	Comptes	Libellé	Montant
23	Dépenses	231	Immobilisations corporelles en cours	- 3000 €
20	Dépenses	2031	Frais d'études	+ 3000 €
Total				0 €

3. Maintien de la compétence « Petite Enfance » à la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre, modification des statuts

Accepte de faire de la Communauté de Communes l'autorité organisatrice de la Petite-Enfance à compter du 1^{er} janvier 2025 et approuve le changement des statuts en conséquence.

4. Fixation du montant du loyer de la Maison Multiservices

Etudie la demande d'installation d'un masseur-kinésithérapeute et fixe le montant du loyer mensuel, charges comprises, à soumettre à l'intéressé.

5. Règlement intérieur de la salle des fêtes de Sainpuits

Après lecture du règlement intérieur et interventions diverses, il est décidé de reporter l'adoption de celui-ci.

6. Informations et questions diverses

Sont évoqués, entre autres sujets :

- Départ de Séverine et arrivée de Marie-Ange en qualité de secrétaire de Mairie
- Rénovation de la Chapelle Notre Dame de Lorette.
- Adressage : la subvention demandée vient d'être accordée
- Colis des anciens : distribution le 21 décembre
- Noël des enfants le 17 décembre

L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée à 20 H 48



Conseil Municipal du 16 décembre 2024 – Compte rendu

L'an deux mille vingt-quatre, le 16 décembre, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du conseil, sous la présidence de M. POUILLLOT Denis, Maire.

Présents : POUILLLOT Denis, DELAFLOTTE Denis, CAILLON Florent, GRANDPRE Yannick, BUCHETON Isabelle GUINAULT Isabelle, LANCELIN Mathieu, LEMAITRE Béatrice et ROY Pascal.

Absent excusé : DE COUESSIN Charles (pouvoir à CAILLON Florent)

M. le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 19 H 00.

Le conseil municipal nomme LANCELIN Mathieu comme secrétaire de séance.

1. Le compte rendu du 29 octobre 2024 est approuvé à l'unanimité

2. Orientations générales du document d'urbanisme

Après les interventions de M. SALAMOLARD, vice-président de la Communauté de Communes et M. PETITPREZ, chargé de mission à l'urbanisme, le conseil municipal, à la majorité des voix (4 contre et 6 pour) donne un avis favorable sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PPAD) du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) des Portes de Puisaye, en émettant quelques réserves.

3. Adhésion au contrat collectif de participation à la prévoyance du Centre de Gestion de l'Yonne (CDG89) pour les collectivités relevant du Comité Social Territorial (CST) de l'Yonne et employant moins de 50 agents

Après délibération, le conseil municipal décide d'adhérer à la convention de participation pour la couverture du risque « prévoyance » au bénéfice de l'ensemble des agents de la commune de Sainpuits qui souhaiteront y souscrire à compter du 1^{er} janvier 2025.

4. Validation des entreprises retenues par la commission d'appel d'offres pour la rénovation de la chapelle « Notre Dame de Lorette »

Le conseil municipal, à l'unanimité des voix, décide de suivre les préconisations de la commission d'appel d'offres et valide l'ensemble des entreprises retenues pour les 8 lots. Il autorise M. le Maire ou son représentant à signer les marchés correspondants avec les entreprises retenues, ainsi que toutes pièces afférentes au dossier à la seule condition de recevoir l'intégralité des subventions attendues.

5. Passage au plan comptable M57 développé à compter du 1^{er} janvier 2025

Après quelques explications, le conseil municipal décide, à l'unanimité, le passage au plan comptable M57 développé à compter du 1^{er} janvier 2025, en lieu et place du plan comptable M57 abrégé.

6. Approbation du règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés adopté par la Communauté de Communes de Puisaye Forterre en 2023.

Après étude du nouveau règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés, le conseil municipal adopte ce règlement à l'unanimité des voix.



7. Approbation de devis d'achat de miroir routier et divers panneaux

Après étude des devis reçus, ce sont ceux de l'entreprise NOVOSIGN qui sont retenus pour l'achat d'un miroir routier, d'un panneau « Brocante » et de deux panneaux « stationnement interdit ».

8. Site Internet et Panneau Pocket de la Commune

Il est décidé, à l'unanimité des voix, de mettre fin au contrat qui lie la commune avec l'actuel gestionnaire du site Internet et de l'application mobile « Panneau Pocket » de Sainpuits. Un courrier dans ce sens sera adressé prochainement à l'intéressé.

9. Informations et questions diverses

Sont abordés, entre autres, les sujets suivants :

- Logiciel Cimetière et Etat-Civil
- Candidature de Sainpuits retenue pour Yonne Tour Sport 2025
- Vœux du Maire le samedi 18 janvier 2025 à 10 H 30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 04.





Vie du village



L'équipe municipale

Séverine BOUGÉ occupait avec sérieux et efficacité le poste de Secrétaire de Mairie depuis juillet 2021. Ayant décidé de poursuivre sa carrière dans une autre commune, elle a laissé cet automne ce poste crucial pour la vie de la commune, désormais tenu par Marie-Ange GARSZTKA, que nous accueillons chaleureusement !



Rauge-toi Sainpuits !

L'association a organisé cette année quatre randonnées, dont une semi nocturne le 15 juin avec sa soupe à l'oignon.

Merci aux participants, ces randonnées sont un moment de détente et de rencontres.



9 mars



Soupe à l'oignon du 15 juin



17 août



21 octobre



La fête de la Madeleine

Chaque année, tout le monde attend avec impatience la fête du village, "Notre Madeleine".

Cette année, le temps nous a joué un mauvais tour. Un gros orage s'est invité le samedi soir, obligeant la municipalité à annuler le feu d'artifice : la place d'habitude noire de monde était vide !

Le dimanche la fête a battu son plein sous un ciel bien plus clément. Le matin les chineurs ont cherché la bonne affaire sur les différents stands.

Le groupe du "Rallye de Puisaye » a fait retentir ses trompes de chasse dans l'église et à la sortie de la messe.

Que de monde tout l'après-midi et le soir, la foule s'est émerveillée en regardant le feu d'artifice qui avait pu être reporté le dimanche, sans rien perdre de sa superbe.

Le lundi après-midi les enfants ont profité des jeux, de la distribution de friandises, et des tickets gratuits pour les manèges, offerts par les forains. Pour terminer ces trois jours de fête : le lâcher de ballons, qui sont montés très haut dans le ciel.

Merci à tous les bénévoles pour l'organisation !







Les Restos Marchés

Toujours le même plaisir pour les convives de plus en plus nombreux les dimanches soir de l'été, cette année du 7 juillet au 1er septembre.

On vient se régaler des produits artisanaux de notre région surtout mais aussi on peut découvrir des saveurs du monde : produits asiatiques et libanais...

Les artisans régalent nos papilles et les musiciens et chanteurs régalent nos oreilles.

Cette année pour la plus grande joie de tous, convives et artisans ont pu profiter de notre superbe feu d'artifice de la Madeleine, reporté au dimanche suite à l'orage du samedi.







Travaux de voirie

Le Conseil Départemental a permis la rénovation d'une portion importante de la route départementale n°66, qui traverse notre commune entre Perreuse et Etais-la-Sauvin. Ces travaux, onéreux mais bien nécessaires, améliorent le confort et la sécurité routière, et l'esthétique de notre village.

La commune a elle pris en charge diverses portions, dont celle reliant la route départementale n°3 (route de Bouhy) au hameau de Fontaine.

Les travaux de voirie n'échappent pas à l'inflation générale, et coûtent de plus en plus cher. Veiller sur la longévité de ces infrastructures est de la responsabilité de tous.



Entretien progressif du Patrimoine

La « Chapelle des Comtes », au cœur de l'église, a vu ses murs rénovés cette année.





Vie du village

Théâtre

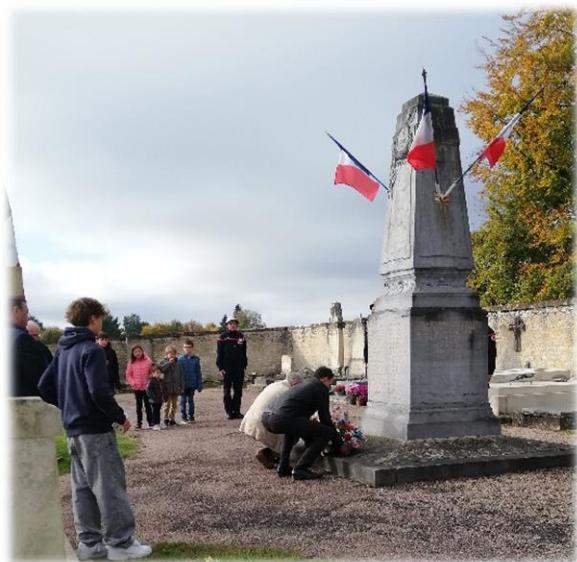
Le dimanche 10 novembre, nous nous sommes retrouvés à la salle des fêtes avec la Compagnie Clown Up pour un moment de gaieté "Contes et Clowns", instants savoureux que petits et grands ont appréciés.



Commémoration du 106ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918

Le cortège, formé d'enfants, des pompiers et de la population, se rend au monument aux morts pour un hommage à tous ces hommes qui se sont sacrifiés pour que nous restions libres.

En espérant que les générations futures continuent à se souvenir.



Base d'adresses locales

Les nouvelles adresses, qui concernent notamment les hameaux, sont en vigueur depuis début juillet. Elles sont en effet déjà valides pour l'administration, les GPS, les secours.

La pose des panneaux des nouvelles rues a été retardée, mais sera mise en place au début de 2025.



Vie de l'école

Cette année, Cécilia (Atsem) et Sophie (la maîtresse) accueillent 20 élèves de petite et moyenne section dans notre école maternelle. Elles n'ont pas le temps de s'ennuyer !



Pour Halloween, nous nous sommes déguisés et avons invité les autres élèves du regroupement pour une petite fête !

Malgré la météo nous avons pu nous promener dans les rues du village.



Nous avons fêté le début de l'année en faisant une journée sportive avec les écoles de Lainsecq, Thury et Sougères en Puisaye.



Mardi 17 décembre, nous avons eu de la visite ! Le Père Noël est venu en classe nous offrir de beaux cadeaux. Le matin nous avions préparé des gaufres pour le goûter !





Pour fêter Noël, Magali nous a préparé un délicieux repas à la cantine vendredi 20 décembre !



Ce début d'année a été bien chargé ! Le repos des vacances est mérité.

A l'année prochaine pour la suite de nos aventures... !



Noël des enfants de Sainpuits

Comme chaque année, la municipalité a demandé au Père Noël en personne de venir voir les enfants de Sainpuits. Il s'est associé pour l'occasion avec sa complice locale Magalie pour préparer un bon goûter dans une salle joliment décorée. Cadeaux et bonbons, de quoi faire patienter les gentils petits Sanépuisiens jusqu'à Noël !



Le corps des pompiers de Sainpuits est décidément actif !

La cérémonie de la Sainte-Barbe du 7 décembre a permis de retracer les actions de l'année, et de récompenser l'engagement de tous les pompiers de Sainpuits, notamment des plus jeunes arrivés, qui poursuivent avec assiduité leur formation, et ont reçu cette année les diplômes qui leur permettront d'être toujours plus actifs et compétents.

Saluons particulièrement l'arrivée d'une nouvelle recrue féminine, déjà pompier à Toucy, qui souhaite s'impliquer à Sainpuits !

Manoeuvres, 26 interventions en 2024, organisation du téléthon avec l'opération « baguettes », et ateliers de secourisme : beaucoup de temps et d'implication au service de nous tous ...

Cette année dans leur traditionnel calendrier, les pompiers mettent notamment en avant les différentes entreprises de Sainpuits : belle initiative ...

Merci sincèrement pour l'engagement de tous, et grand bravo !







Tri et entretien des infrastructures

Le tri sélectif n'est parfois pas respecté.

Au cimetière notamment, c'est un problème récurrent. Le ramassage est régulièrement refusé et l'employé communal Gaël passe trop de temps à retrier, temps qui pourrait être employé à d'autres travaux.

Petit rappel des consignes :

- pots plastique vides dans le bac jaune ;
- fleurs fraîches et terreau dans le bac bio déchets ;
- fleurs artificielles et supports en mousse dans le bac des déchets ultimes.

Ailleurs, des refus de ramassage sont également parfois observés. Notez qu'il est important de ne sortir les poubelles que la veille au soir du ramassage, pour éviter les nuisances.

Enfin, l'entretien des routes étant un réel sujet de sécurité et de finances publiques, il est primordial de garder ces infrastructures propres. Ainsi on rappelle qu'il est important que chaque usager fasse le nécessaire pour que les routes restent propres et sécurisées. Il est parfaitement admis qu'un minimum de terre à la sortie des champs soit inévitable pour les exploitants agricoles, mais un volume trop important laissé sur les routes est un réel risque pour les automobilistes et les finances de la commune.

Merci à tous pour le respect de ces gestes élémentaires.

Incivilités

On déplore de nombreux panneaux de signalisation arrachés à différents endroits de la commune.

Quelle raison à ces agissements qui engendrent nuisances et frais pour la collectivité ?!

Un rappel plus positif : « merci pour les fleurs ! »

Comme chaque année, et voici une répétition dont on ne se lasse pas, nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui œuvrent pour la beauté de notre cadre de vie, en fleurissant notre village et ses hameaux.

Une nouvelle fois, merci !





L'histoire du chocolat : du Cacaoyer à la tablette !

Histoire :

L'histoire de la culture du cacao commence en Mésoamérique à partir du 11-ème millénaire avant J.C. notamment dans les zones tropicales de L'isthme de Tehuantepec et de la péninsule du Yucatan.

Le cacao était produit à de fins alimentaires, rituelles, médicinales et économiques, les fèves de cacao étaient utilisées comme monnaie.

Les Mayas vouaient un véritable culte au cacaoyer. De ses fèves ils tiraient un breuvage censé guérir de nombreuses maladies. Leur dieu Ek Chuah était associé au cacao, les cultivateurs et les marchands lui consacraient des rituels.

Les Aztèques avaient une vénération identique pour le cacaoyer dont ils tiraient une boisson, le « Xocoalt » en faisant fermenter et sécher des fèves avant de les broyer pour obtenir une poudre qu'ils mélangeaient avec de l'eau et des herbes. Ils utilisaient la pâte de cacao pour l'estomac et contre les inflammations catarrhales.

En 1502 Christophe Colomb reçoit des Aztèques des fèves de cacao qu'il rapporte en Europe.

En 1528 le Conquistador espagnol Hernan Cortes découvre la recette des Aztèques et rapportera en Espagne des cargaisons de cacao. En 1560 le contenu des navires du corsaire français Pierre Bruxel prouve qu'il y a un trafic de cacao avec le nord de l'Europe.

En 1609, les juifs marranes chassés d'Espagne et du Portugal débarquent à Bayonne. Parmi eux de nombreux chocolatiers qui vont faire de la région un centre de production français.

En 1615 le cacao arrive à la Cour de France lors des noces de Louis XIII et d'Anne d'Autriche. Le roi Louis XIV popularise sa consommation à la Cour. Le cacao reste un produit de luxe.



Description :

Son nom scientifique est *Theobroma cacao*, de la famille des Sterculiacées, et selon la classification phylogénétique, de la famille des Malvacées. C'est un arbre à feuilles persistantes, il mesure de 10 à 15 mètres de hauteur, généralement taillé à 6 ou 8 m.

Il donne des fleurs et des fruits tout au long de l'année et atteint son plein rendement 6 à 7 ans après sa plantation. Il peut vivre jusqu'à 40 ans.

Les fleurs blanches ou légèrement rosées apparaissent toute l'année sur des renflements du bois de l'arbre, on trouve donc en même temps des fleurs et des fruits. Les fruits appelés « cabosses » sont de grosses baies allongées. La maturation des fruits dure, selon les génotypes, de 5 à 7 mois. En moyenne un arbre peut donner, environ, 150 cabosses par an, ce qui représente près de 6 kg de cacao. Les cabosses contiennent de nombreuses graines (entre 25 et 75) appelées fèves de cacao, riches en matière grasse notamment.





La culture du cacaoyer :

Le cacaoyer peut pousser jusqu'à 1 000m d'altitude sous l'équateur.

Il a des exigences écologiques assez élevées :

- La température moyenne annuelle optimale est de 25°C, le minimum absolu est de 10°C

- la pluviométrie annuelle optimale est de 1 500 à 2 500 mm et le taux d'humidité de 85%. Les périodes de sécheresse ne doivent pas excéder 3 mois.

- Le jeune cacaoyer a besoin d'être protégé d'un éclairage trop intense.

Le mode de culture actuel est identique à celui que pratiquaient les Mayas. La culture se déroule sous des arbres plus élevés et résistants qui les protègent et qui fournissent au cacaoyer de l'azote

- le sol doit assurer une bonne rétention de l'eau sans asphyxier les racines.



La culture du cacaoyer est menacée par des maladies et des insectes ravageurs :

- La moniliose des cabosses, provoquée par un champignon qui entraîne le pourrissement des fèves à l'intérieur des cabosses.

- les pourridiés, champignons qui s'attaquent aux racines de l'arbre qui est irrémédiablement perdu.

Et bien d'autres maladies encore. On a relevé 500 espèces d'insectes ravageurs mais seul une petite fraction est capable de causer d'importantes pertes économiques en cacaoculture.

De la fève au chocolat :

La transformation des fèves de cacao en chocolat est un processus long qui comporte de nombreuses étapes :

• L'écabossage :

Sitôt les cabosses cueillies on les brise pour en extraire les graines enrobées d'une pulpe blanche appelée « mucilage ». Chaque cabosse renferme de 20 à 60 graines.



• La fermentation :

C'est une étape déterminante pour obtenir un cacao de qualité, elle doit être pratiquée rapidement sur les sites de production. Les graines sont disposées dans des bacs de fermentation, le mucilage se liquéfie et s'écoule.

• Le séchage :

Les graines sont séchées au soleil sur des claies ou dans des séchoirs artificiels. Cette opération demande une à deux semaines pendant lesquelles les hommes et surtout les femmes de la plantation tournent et retournent les graines, les trient pour éliminer les restes de pulpe et de débris, c'est alors qu'elles prennent leur couleur brune et sont désormais appelées fèves de cacao.





• La torréfaction :

Elle consiste à griller lentement les fèves autour de 120°C à 140°C pendant 20 à 40 min. C'est une étape décisive dans la transformation du cacao, c'est à ce moment-là que se révèlent les saveurs et les arômes. Le chocolatier torréfacteur ajuste le temps et la température afin d'obtenir le meilleur résultat souhaité.



• Le broyage :

Etape qui consiste à faire passer le cacao dans un tarare, machine qui permet de séparer les fèves de leur peau avant de les concasser pour les transformer en « grué ».

• le conchage :

C'est une opération mécanique de 12 à 48h. La conche va malaxer le grué en le chauffant pour obtenir une pâte onctueuse : la liqueur de cacao, reste les tourteaux.



• le tempérage :

Le chocolat va passer de l'état liquide à l'état solide en lui faisant suivre une courbe de température pour favoriser la cristallisation fine et stable du beurre de cacao ce qui permet d'obtenir un aspect très brillant du chocolat, son « cassant » en dépend aussi.



• le moulage :

Le chocolat peut alors être coulé dans des moules pour lui donner la forme souhaitée.

Les différentes variétés de cacao :

Il existe trois variétés principales de cacao :



• Le **forastero**, la plus répandue. L'arbre est robuste, il résiste bien aux maladies. Le rendement est important. La production représente environ 85% de la production mondiale.

• Le **trinitario**, issu de croisement entre le forastero et le criollo. Sa production représente 10 à 20% de la production mondiale.

• Le **criollo**, la plus rare et la plus recherchée des variétés de cacao. Son arbre fragile et de faible rendement demande des soins extrêmes. Sa production représente environ 5% de la production mondiale.

C'est cette variété que des passionnés ont relancée sur l'île de La Réunion. Le chocolat est un chocolat haut de gamme qui se distingue par ses notes très douces et ses arômes de caramel et de fruits rouges, il est beaucoup plus clair que le chocolat noir et ressemble plus à du chocolat au lait.

Pour le moment, au vu de son prix, cette variété est surtout réservée aux grands chocolatiers, ce groupe de passionnés travaille pour développer la production.





A table !



Moelleux au chocolat

Temps de préparation : 15 min

Temps de cuisson : 23 à 25 mn, Th. 5

Les ingrédients :

- 250 g de chocolat à croquer ;
- 3 cuillerées à soupe d'eau ;
- 120 g de beurre ;
- 6 œufs ;
- 6 cuillerées à soupe rases de farine ;
- 250g de sucre.

Note de la rédaction : Part prélevée pour l'approbation de la recette avant publication ...

La recette :

Faire fondre le chocolat avec l'eau sur feu très doux.

Ajouter le beurre, les jaunes d'œufs, la farine et le sucre.

Incorporer délicatement les blancs battus en neige ferme.

Verser la pâte dans un moule à génoise beurré et fariné.

Faire cuire 23 à 25 min, le gâteau reste légèrement moelleux au centre.

Au sortir du four, couvrir le moule 5 min, démouler délicatement et laisser refroidir sur une grille.



Bonne dégustation !





Décembre est arrivé !

Dans la maison de Juliette, une petite fille âgée de six ans, le sapin a pris place près de la cheminée. Elle s'apprête à transformer ce sapin aux aiguilles bien vertes en un magnifique sapin de Noël. Les fragiles décos sont alignées sur la table du salon. Avec ses petites mains hésitantes, Juliette les donne une à une à sa maman. Chaque sujet, chaque boule est suspendue à un endroit bien précis sur les branches, qui seront bientôt enveloppées de bas en haut de guirlandes blanches. L'étoile dorée est attachée au faîte du sapin, lui donnant un air majestueux.

La petite fille est en extase. Elle interroge sa maman :

— Crois-tu que le Père Noël m'apportera tous les cadeaux que je lui ai demandés dans ma lettre ?

Sa maman lui répond avec douceur :

— Peut-être pas tout, mais rassure-toi, il déposera des paquets près de ton chausson, sous ce magnifique sapin.

Pensive, Juliette demande :

— Pourquoi les grandes personnes n'écrivent-elles pas de lettres au Père Noël ?

Sa maman la regarde, arrête la décoration du salon, et s'assoit.

— Viens sur mes genoux, ta question mérite une explication.

Elle poursuit :

— Tu sais, les grandes personnes veillent à ce que le mois de décembre soit celui de mille lumières : les sapins brillent dans les rues, sur les places de nos villes et villages. Des petites scènes sont créées avec des personnages lumineux : lutins, bûcherons, traîneaux, rennes et autres animaux de la forêt. Les vitrines, ornées de guirlandes électriques, scintillent jour et nuit. Les enseignes, toutes captivantes et différentes, habillent les candélabres. Les crèches et leurs santons sont installés avec minutie dans le chœur des églises éclairées par des cierges.

Aussi, n'oublions pas le temps consacré à la préparation des repas de Noël. Ces repas, servis avec amour, rassemblent les familles autour d'une table de fête parée de bougies qui s'épuisent au fil des heures, devant des regards attendrissants. Il est très important aussi que chacun offre le meilleur de lui-même : partage, attention, dévouement, prières.

Les grandes personnes donnent de leur temps pour que personne ne soit oublié. Bravant le froid, elles rassemblent les gens vivant dans la rue, distribuent des soupes et des repas chauds, leur offrent des instants de convivialité adoucis par des musiques de Noël. Ces moments, bien qu'éphémères, apportent un peu de chaleur dans leur vie, même si la rudesse du quotidien revient rapidement.

Et puis, Juliette, vous êtes là, vous, les enfants, nos petits amours, pour nous procurer du bonheur. Cette fin d'année est riche en spectacles scolaires. Les chorales d'enfants répètent des chants religieux, et nous voyons vos petites frimousses rayonner. Parfois, le Père Noël arrive par surprise avec sa hotte pleine et ses papillotes. Certains enfants se réjouissent, tandis que d'autres sont un peu craintifs face à sa grande barbe blanche !

Pour tout cela, chers enfants, vous méritez un Noël féerique où vos rêves se réalisent sous une nuit étoilée. Peut-être...

Enchantée par ces belles paroles, la petite fille confie à sa maman :

— Dans ma lettre, j'ai écrit : « Père Noël, fais-moi plaisir, apporte à chaque enfant de la Terre un cadeau, de l'amour et de la paix. »

Sa maman, un peu étonnée, lui répond avec tendresse :

— C'est un beau souhait, ma chérie. Ta lettre va beaucoup l'émouvoir. Et moi, avec des mots simples, je t'ai conté la magie de Noël.

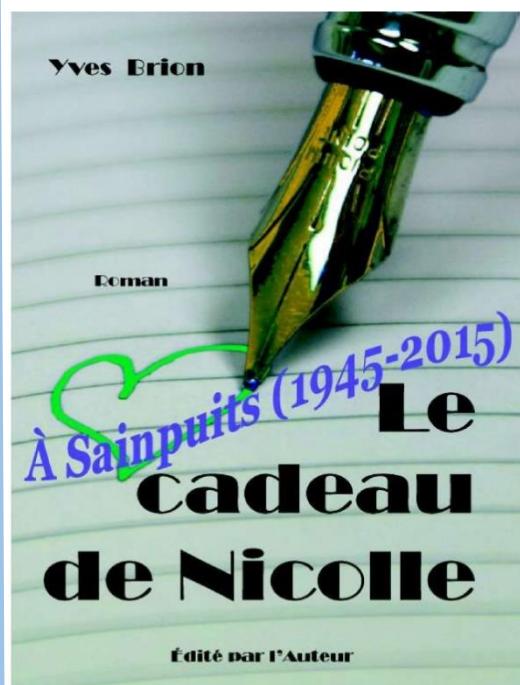
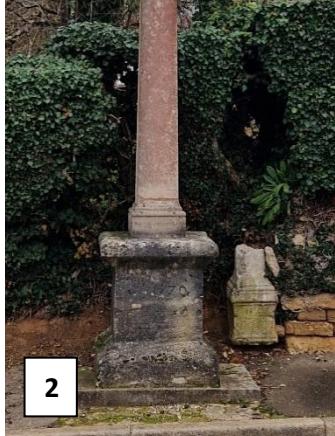
Conte de Noël d'une Sanépuisienne



Loisirs



Saurez-vous retrouver ces éléments situés à Sainpuits ?



L'auteur, Yves Brion, dont les grands-parents sont originaires de Sainpuits : Arthur Bardot et Berthe Sagette a écrit ce livre dont une grande partie se passe à Sainpuits suite à l'effondrement d'une partie d'un champ à la Forêt Dardot. En souvenir d'un cousin garde-champêtre à Sainpuits.

Solutions des jeux du Sanépuisien n°21

Les photos de Sainpuits :

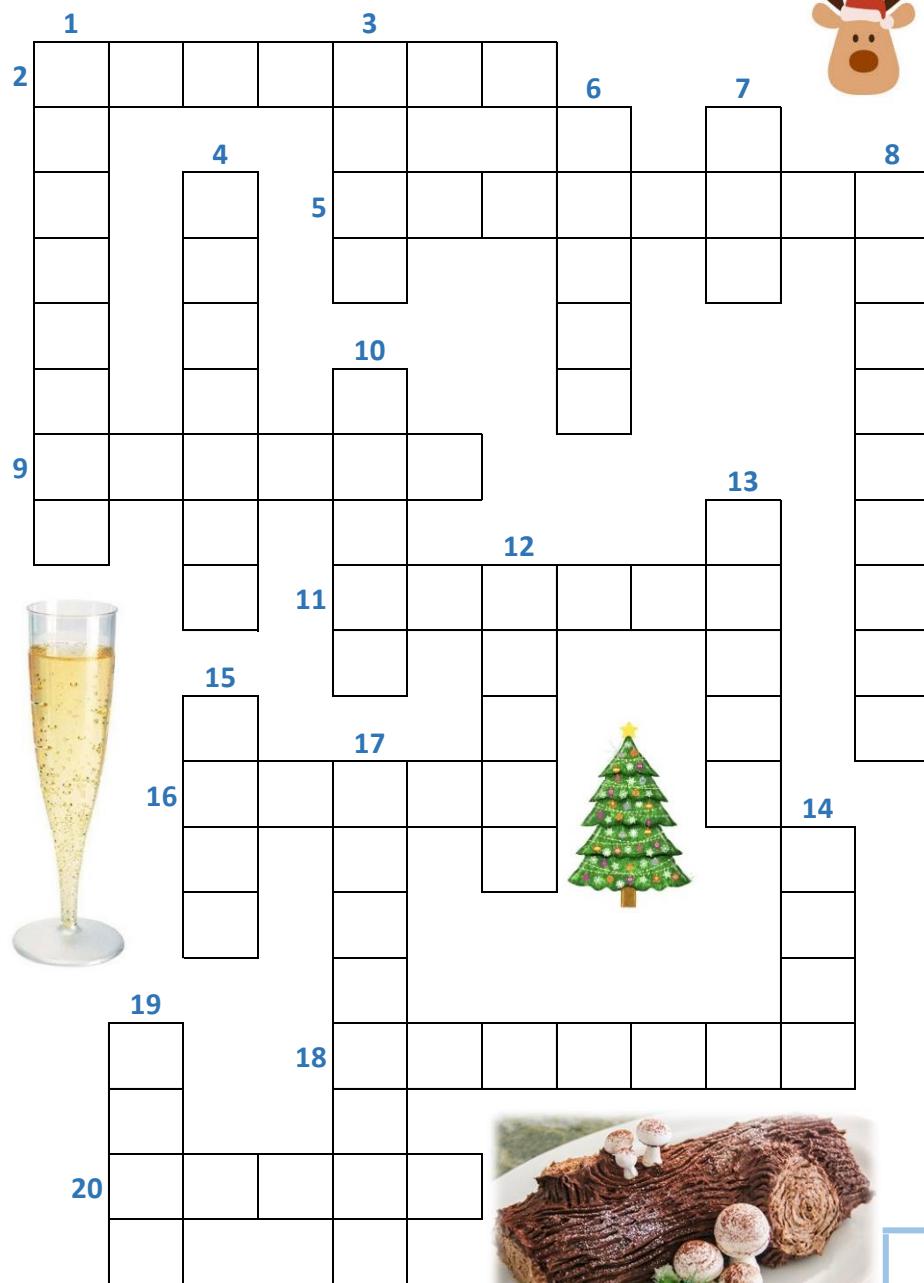
- 1/ Mur de la chapelle Notre Dame de Lorette.
- 2/ Le manège, à Flassy.
- 3/ Au coin de la rue des Courgelles, au bord de la rue de la Montagne.
- 4/ Route d'Entrains, au carrefour de la route de Fontaine.

Lecture : livre dont l'action se passe à Sainpuits !

La découverte de ce stylo plume a permis à Vivien de connaître ce lieu, quelques années plus tard, deviendra sa femme : Nicolle. Cette rencontre lui a également sauvé la vie le soir du bombardement des usines Renault à Billancourt. Entre-temps, il a vécu à la campagne, chez ses grands-parents, en Puisaye, où il a fait la connaissance de Marta, jeune femme qui débarde des bois et qui apprécie la compagnie de ce très jeune homme venant l'aider certains week-ends... Seule ombre au tableau, le père de Vivien qui revient très malade de sa captivité en Prusse-Oriентale.



Mots fléchés de Noël

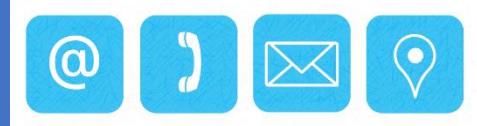


- 1/ Brillent à Noël
- 2/ Pays du Père Noël
- 3/ Fête du moment
- 4/ Avec la dinde
- 5/ Cadeau pour le facteur
- 6/ Tire le Père Noël
- 7/ Animal de la crèche
- 8/ Dernier Saint
- 9/ En haut du sapin
- 10/ Eau froide
- 11/ Présent
- 12/ Celui du réveillon est très bon !
- 13/ Dessert de circonstance
- 14/ Sentiment d'un enfant à Noël
- 15/ Il en faut pour trouver un cadeau
- 16/ Volaille de fête
- 17/ Synonyme de Noël
- 18/ Attente du Père Noël
- 19/ Cousin des lutins
- 20/ Contient des bulles

Solution du n°21

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	H	E	L	I	O	T	R	O	P	E
B	A	M	A	N	D	I	E	R		P
C	R	O	S	I	E	R	E		H	E
D	I	T		N	S		L	O	U	P
E	C	I		T		A	L	U	N	I
F	O	F	F	E	R	T	E			N
G	T		E	R	E	P	S	I	N	E
H		A	R	E	C			L	I	
I		A	N	T	H	E	R	E		A
J	P	R	E	S	E	R	V	A	I	S

Informations Pratiques



Mairie de Sainpuits (secrétariat) – **Tél.** 03 86 74 72 21
E-mail : mairie-sainpuits@wanadoo.fr – **Internet** : www.sainpuits.fr

Pharmacies les plus proches

- Saint-Sauveur-en-Puisaye..... 03 86 45 54 36
Entrainz-sur-Nohain..... 03 86 29 22 32
Etais-la-Sauvin03 86 47 21 97
Pour connaître la pharmacie de garde.....17



Médecins

- Maison de la Santé (Saint-Sauveur).....03 86 44 41 60
Maison de la Santé (Saint-Amand).....03 86 39 18 88
Dr Alain Conseil (Entrainz-sur-Nohain).....03 86 29 22



Infirmières

- Etais-la-Sauvin03 86 47 23 75 ou 09 60 06 70 17
Saint-Sauveur-en-Puisaye..... 03 86 44 41 63



Ambulances / Taxis

- Rollin (Etais & Sougères).....03 86 27 28 70
Ambulance taxis (Saint-Sauveur)03 86 45 52 06
Taxis Treignyçois03 86 45 57 50



Vétérinaires

- Cabinet Vétérinaire d'Entrainz-s-Nohain- place du marché.....03 86 29 28 44
Cabinet Vétérinaire de St Sauveur- route de Mézilles.....03 86 45 58 90
Clinique vétérinaire de Toucy- Av du Général de Gaulle.....03 86 44 14 75
Clinique vétérinaire de Varzy- rue du Faubourg de Marcy03 86 29 44 67
Urgences Vétérinaires.....06 78 58 08 85
(en semaine de 19h à 8h, du samedi 17h au lundi 8h)



La Poste

Point relais commerçant
Bar Tabac Presse
2 rue de la Montagne
03 86 74 73 77



ERDF

Standard Toucy
Urgences
09 72 67 50 89



Syndicat des eaux

03 86 44 01 42

Services divers

- Espace France Services de Saint-Sauveur-en-Puisaye
1 pl. Paultre des Ormes03 86 44 05 52



Ordures ménagères

0 800 584 762